



DECLARATION DE LA CNSIS DU 18 MAI 2022

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues,

Cette semaine une nouvelle 1ère ministre est nommée, et la présentation de son gouvernement ne saurait tarder, des départements viennent s'ajouter à la liste de ceux déjà en restriction pour l'utilisation de l'eau, et on se pose la question suivante cet été l'hôpital va-t-il tenir? Sacrée actualité!!

Voici donc quelques idées d'occupation s'il en était besoin, pour notre ministre de tutelle :

Nous sommes à quelques jours des 6 mois de la promulgation de la loi 2022-1520 dite MATRAS, des décrets qui en découlent sont publiés et interrogent ceux qui ont à les mettre en œuvre. D'autres textes d'application se font encore attendre.

Le rapport faisant le bilan de la législation en matière de mécénat de 2018 et les aides disponibles pour les employeurs dans le cadre du recrutement d'un sapeur-pompier volontaire et de ses départs en mission, ainsi que celui dressant le bilan de la formation des officiers de sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels seront-ils déposés au 25 mai, comme stipulé dans la loi ?

Le rapport de l'inspection générale de l'administration traitant du même sujet et déjà remis au ministre sera-t-il rendu consultable ?

Récemment il y a encore eu des pannes sur les numéros d'urgence, nous n'en citerons que deux, le 20 janvier dans le Nord, et le 13 mai en Normandie, elles ont duré quelques heures mais demeurent très préoccupantes.

La loi Matras comprenait pourtant des mesures pour garantir l'acheminement des appels d'urgence.

Météo France dans ses prévisions saisonnières annonce un été "plus chaud que la normale de l'ordre de +1,5°C " alors que 15 départements ont pris des arrêtés préfectoraux de restriction (au-delà de vigilance) au 15 mai.

Les risques liés au dérèglement climatique croissent quand notre réponse de Sécurité Civile se révèle de plus en plus fragile :

- une flotte aérienne dont les pilotes alertent sur leur situation et sur l'état du parc des appareils;
- un parc matériel qui marque une perte de 1014 CCF, entre 2006 (4698) et 2020 (3684) !!! Nous disons "Bravo", bel exemple de prévision en matière de risque;

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex Site: www.cGTdesSDIS.com Mail: Bureau.national@CGTdesSDIS.com





• une réponse humaine plus limitée, avec entre autres, des agents qui veulent de moins en moins poser des jours de congés pour assurer des missions parmi les plus dangereuses de la profession, mais qui oserait leur reprocher?.

mais à part ça "Madame la Marquise, Tout va très bien, tout va très bien...."

Nous pourrions terminer cette déclaration en évoquant la situation déplorable des hôpitaux, et de ses impacts sur nos services, comme la fermeture annoncée des urgences du CHU de Bordeaux la nuit (rien que ça !!!), mais à bien y regarder nos disponibilités quotidiennes pour assurer le risque courant, il semblerait que les services d'incendie se préparent à être le service suivant à s'effondrer.

Nous préférons demander, après les nombreux engagements qui ont été pris, qu'à l'issue de la présidence française de l'union européenne, qu'ici nous soit présenté un bilan en ce qui concerne la Sécurité Civile.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues, merci de votre attention.

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex Site: www.cGTdesSDIS.com Mail: Bureau.national@CGTdesSDIS.com